

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

Séance du 13 octobre 2020

Monsieur Roland GIBERTI, Président du Conseil de Territoire Marseille Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 97 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Patrick AMICO - Christian AMIRATY - Sophie ARRIGHI - Gérard AZIBI - Mireille BALLETTI - Sébastien BARLES - Julien BERTEI - Eléonore BEZ - Solange BIAGGI - Sarah BOUALEM - Doudja BOUKRINE - Romain BRUMENT - Sophie CAMARD - Isabelle CAMPAGNOLA-SAVON - Joël CANICAVE - Emilie CANNONE - Laure-Agnès CARADEC - René-Francis CARPENTIER - Martin CARVALHO - Roland CAZZOLA - Mathilde CHABOCHE - Saphia CHAHID - Emmanuelle CHARAFE - Lyece CHOULAK - Sandrine D'ANGIO - Lionel DE CALA - Bernard DEFLESSELLES - Marc DEL GRAZIA - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Claude FERCHAT - Olivia FORTIN - Lydia FRENTZEL - Agnès FRESCHER - David GALTIER - Audrey GARINO - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - Sophie GRECH - Stéphanie GRECO DE CONINGH - Frédéric GUELLE - Sophie GUERARD - Prune HELFTER-NOAH - Pierre HUGUET - Michel ILLAC - Cédric JOUVE - Christine JUSTE - Pierre-Olivier KOUBI-FLOTTE - Anthony KREHMEIER - Pierre LAGET - Eric LE DISSES - Gisèle LELOUIS - Pierre LEMERY - Jessie LINTON - Camélia MAKHLOUFI - Bernard MARANDAT - Maxime MARCHAND - Marie MARTINOD - Sandrine MAUREL - Caroline MAURIN - Marie MICHAUD - Férouz MOKHTARI - André MOLINO - Yves MORAIN - Lourdes MOUNIEN - Roland MOUREN - Franck OHANESSIAN - Yannick OHANESSIAN - Grégory PANAGOUDIS - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Claude PICCIRILLO - Catherine PILA - Jocelyne POMMIER - Véronique PRADEL - Perrine PRIGENT - Didier REAULT - Dona RICHARD - Jean-Baptiste RIVOALLAN - Denis ROSSI - Georges ROSSO - Laure ROVERA - Lionel ROYER-PERREAUT - Michèle RUBIROLA - Jean-Yves SAYAG - Eric SEMERDJIAN - Laurence SEMERDJIAN - Aïcha SIF - Jean-Marc SIGNES - Laurent SIMON - Gilbert SPINELLI - Etienne TABBAGH - Nathalie TESSIER - Marcel TOUATI - Martine VASSAL - Catherine VESTIEU - Anne VIAL.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Marion BAREILLE représentée par Laurence SEMERDJIAN - Marie BATOUX représentée par Audrey GARINO - Sabine BERNASCONI représentée par Laurent SIMON - Patrick BORE représenté par Bernard DEFLESSELLES - Nadia BOULAINSEUR représentée par Gilbert SPINELLI - Valérie BOYER représentée par Sarah BOUALEM - Jean-Marc COPPOLA représenté par Mathilde CHABOCHE - Cédric DUDIEUZERE représenté par Sandrine D'ANGIO - Sébastien JIBRAYEL représenté par Lyece CHOULAK - Anne MEILHAC représentée par Pierre LEMERY - Hervé MENCHON représenté par Prune HELFTER-NOAH - Danielle MILON représentée par Patrick GHIGONETTO - Lisette NARDUCCI représentée par Roland CAZZOLA - Benoît PAYAN représenté par Joël CANICAVE - Christian PELLICANI représenté par Sophie CAMARD - Julien RAVIER représenté par Didier PARAKIAN - Pauline ROSSELL représentée par Jean-Marc SIGNES - Guy TEISSIER représenté par Patrick PAPPALARDO - Ulrike WIRMINGHAUS représentée par Saphia CHAHID.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Franck ALLISIO - Mireille BENEDETTI - Nassera BENMARNIA - Corinne BIRGIN - Arnaud DROUOT - Samia GHALI - Bruno GILLES - Eric MERY - Marine PUSTORINO-DURAND - Stéphane RAVIER.

**Etaient absents et représentés en cours de séance Mesdames et Messieurs :**

Eléonore BEZ représentée par Gisèle LELOUIS, à 15h28 - Romain BRUMENT représenté par Doudja BOUKRINE, à 16h30 - Frédéric GUELLE représenté par Marie MARTINOD - Yves MORAIN représenté par Laure-Agnès CARADEC, à 16h30 - Franck OHANESSIAN représenté par Camélia MAKHLOUFI, à 16h30 - Yannick OHANESSIAN représenté par Jessie LINTON, à 16h00.

Signé le 13 Octobre 2020  
Reçu au Contrôle de légalité le 19 novembre 2020

Monsieur le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

**HN 001-103/20/CT**

**■ CT1 - Composition des commissions de travail et d'étude du Conseil de Territoire Marseille Provence**  
**DAJA 20/18675/CT**

Monsieur le Président du Conseil de Territoire Marseille Provence soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

En application de l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Territoire a la possibilité de constituer des commissions chargées d'étudier, dans leur domaine de compétences, les questions soumises au Conseil. Leur rôle consiste à émettre des avis et à formuler des propositions, sans disposer de pouvoirs de décision, lesquels relèvent du Conseil de Territoire. La composition de ces différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle afin de permettre l'expression pluraliste des élus.

Par délibération HN009-28 /07/20CT du 28 juillet 2020, neuf commissions permanentes de travail et d'étude ont été créées :

- Finances - Etat spécial de territoire.
- Habitat - Politique de la Ville.
- Développement durable –Environnement –Biodiversité -Agriculture.
- Urbanisme - Aménagement.
- Voirie - Mobilité.
- Propreté - Déchets.
- Eau - Assainissement.
- Tourisme-Culture-Equipements sportifs et de loisirs-Développement économique, Emploi et numérique.
- Ports - Nautisme.

Le présent rapport a pour objet d'approuver la composition de ces commissions. Chaque commission comprend quatorze membres.

Monsieur le Président propose au Conseil de Territoire d'approuver la délibération ci-après :

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

**Le Conseil de Territoire Marseille Provence,**

**Vu**

- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole Aix-Marseille- Provence ;
- Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-22 ;
- Le procès-verbal de l'élection du 15 Juillet 2020 de Monsieur Roland GIBERTI en qualité de Président du Conseil de Territoire Marseille Provence ;

**Signé le 13 Octobre 2020**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 19 novembre 2020**

- La délibération du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence HN 004-8076/20/CM du 17 Juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire Marseille Provence.

## **OUI LE RAPPORT CI-DESSUS,**

**Entendues les conclusions du rapporteur,**

### **CONSIDERANT**

- L'intérêt qui s'attache à la création de commissions de travail et d'étude chargées d'étudier les dossiers soumis au Conseil de Territoire.

### **DELIBERE**

#### **Article 1 :**

Les commissions de travail et d'études comprennent quatorze membres.

#### **Article 2 :**

Sont désignés membres de la Commission Finances - Etat spécial de territoire :  
Marion BAREILLE ; Frédéric GUELLE ; Pierre-Olivier KOUBI-FLOTTE ; Jocelyne POMMIER ; Martine VASSAL ; Jean-Pierre GIORGI ; Caroline MAURIN ; Joël CANICAVE ; Olivia FORTIN ; Prune HELFTER-NOAH ; Jessie LINTON ; Dona RICHARD ; Gilbert SPINELLI ; Eléonore BEZ.

#### **Article 3:**

Sont désignés membres de la Commission Habitat - Politique de la Ville :  
Valérie BOYER ; Romain BRUMENT ; Patrick PAPPALARDO ; Lionel ROYER-PERREAUT ; Roland GIBERTI ; Christian AMIRATY ; Patrick AMICO ; Marie BATOUX ; Nadia BOULAINSEUR ; Audrey GARINO ; Samia GHALI ; Eric SEMERDJIAN ; Nathalie TESSIER ; Sandrine D'ANGIO.

#### **Article 4 :**

Sont désignés membres de la Commission Développement Durable- Environnement- Biodiversité- Agriculture :  
Martin CARVALHO ; Emmanuelle CHARAFE ; Saphia CHAHID ; Laurence SEMERDJIAN ; Guy TEISSIER ; Lionel DE CALA ; Marine PUSTORINO -DURAND ; Sébastien BARLES ; Arnaud DROUOT ; Laure ROVERA ; Michèle RUBIROLA ; Aïcha SIF ; Jean- Marc SIGNES ; Gisèle LELOUIS.

#### **Article 5 :**

Sont désignés membres de la Commission Urbanisme – Aménagement :  
Julien BERTEI ; Emilie CANNONE ; Laure-Agnès CARADEC ; Sandrine MAUREL ; Didier PARAKIAN ; Véronique PRADEL ; Stéphanie GRECO DE CONINGH ; Nasséra BENMARNIA ; Mathilde CHABOCHE ; Eric MERY ; Yannick OHANESSIAN ; Benoît PAYAN ; Christian PELLICANI ; Franck ALLISIO.

**Article 6 :**

Sont désignés membres de la Commission Voirie – Mobilité :  
Solange BIAGGI ; Camélia MAKHLOUFI ; Catherine PILA ; Denis ROSSI ; Patrick GHIGONETTO ; Marc DEL GRAZIA ; Roland CAZZOLA ; Sébastien JIBRAYEL ; Pierre HUGUET ; Pierre LEMERY ; Anne MEILHAC ; André MOLINO ; Georges ROSSO ; Cédric DUDIEUZERE.

**Article 7 :**

Sont désignés membres de la Commission Propreté – Déchets :  
René-Francis CARPENTIER ; Claude FERCHAT ; Franck OHANESSIAN ; Julien RAVIER ; Jean-Yves SAYAG ; Roland MOUREN ; Maxime MARCHAND ; Sophie CAMARD ; Lyece CHOULAK ; Christine JUSTE ; Pauline ROSSELL ; Etienne TABBAGH ; Marcel TOUATI ; Sophie GRECH.

**Article 8 :**

Sont désignés membres de la Commission Eau – Assainissement :  
Mireille BALLETTI ; Doudja BOUKRINE ; Pierre LAGET ; Marie MARTINOD ; Ulrike WIRMINGHAUS ; Laurent SIMON ; Mireille BENEDETTI ; Bruno GILLES ; Gérard AZIBI ; Anthony KREHMEIER ; Hervé MENCHON ; Marie MICHAUD ; Lourdes MOUNIEN ; Perrine PRIGENT.

**Article 9 :**

Sont désignés membres de la Commission Tourisme - Culture - Equipements sportifs et de loisirs - Développement économique - Emploi et numérique :  
Sarah BOUALEM ; Isabelle CAMPAGNOLA - SAVON ; Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES ; David GALTIER ; Yves MORAINÉ ; Bernard DEFLESSELLES ; Danielle MILON ; Lisette NARDUCCI ; Agnès FRESCHÉL ; Lydia FRENTZEL ; Férouz MOKHTARI ; Catherine VESTIEU ; Jean-Marc COPPOLA ; Stéphane RAVIER.

**Article 10 :**

Sont désignés membres de la Commission Ports - Nautisme :  
Sophie ARRIGHI ; Sabine BERNASCONI ; Corinne BIRGIN ; Jean-Marc BLOCQUEL ; Eric LE DISSES ; Didier REAULT ; Jean-Baptiste RIVOALLAN ; Patrick BORE ; Claude PICCIRILLO ; Sophie GUERARD ; Cédric JOUVE ; Anne VIAL ; Michel ILLAC ; Bernard MARANDAT.

Pour Enrôlement,  
Le Président du Conseil de Territoire  
Marseille Provence

Roland GIBERTI

Métropole Aix-Marseille-Provence  
HN 001-103/20/CT

**Signé le 13 Octobre 2020**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 19 novembre 2020**